

Communiqué de presse

EMBARGO JUSQU'AU 4 MARS 2009 A 19h30

Jan De Nul est l'employeur le plus attractif de Belgique pour la deuxième année consécutive

L'employeur brand des employeurs menacé en raison de la crise

Bruxelles, le 4 mars 2010. – Deux entreprises de dragage sont aujourd'hui les employeurs les plus attractifs de Belgique. C'est ce que révèle l'étude annuelle de Randstad, effectuée par le bureau ICMA auprès de 12 000 personnes. Aux côtés de Jan De Nul qui conserve la première place obtenue l'an dernier, le concurrent DEME se place en deuxième position. Fait nouveau aussi, le groupe chimique Evonik Degussa se taille une troisième place. Au cours de ces dix années, ni DEME ni Evonik Degussa n'avaient réussi à se positionner dans le top 10. Pour la première fois dans l'histoire du Randstad Award, aucune entreprise du secteur pharmaceutique ne se retrouve dans le top 3 du classement. Outre la prise de pouvoir de la part des entreprises de dragage, on constate que l'attractivité des entreprises belges est en forte baisse. La crise économique a clairement laissé des traces de son passage.

Les tendances les plus importantes dans cette étude sont les suivantes :

L'évolution la plus significative est certainement le fait que l'attractivité des entreprises (en tant qu'employeur) continue de baisser. Jamais, dans l'histoire du Randstad Award, le score moyen d'attractivité des entreprises n'avait été aussi bas. La moyenne aujourd'hui s'établit à 19,3%, soit 7 points de moins que le record de 2004. Cette année, la baisse était moins forte que l'année précédente mais elle se chiffre quand même à 2,6%.

La crise économique a fait en sorte que le critère de la sécurité d'emploi est devenu le principal critère en matière d'attractivité, suivi de celui de la santé financière, de l'ambiance au travail et des salaires.

En raison de la crise économique, les critères « santé financière des entreprises » et « qualité du management » ont le plus reculé auprès des 172 entreprises étudiées. Les critères « contenu du job » et « formations » reculent par rapport à l'année dernière. Ce qui est surprenant aussi, c'est que « le contenu des jobs » et les « formations proposées par les entreprises » ont été beaucoup moins appréciées par rapport à l'année dernière.

Le secteur des banques et des assurances a perdu le plus par rapport à il y a un an. Habituellement, ce secteur se retrouve à la 3^{ème} ou à la 4^{ème} place. Cette année, ce secteur se retrouve en 8^{ème} position. Mais cette baisse devrait être momentanée.

Le secteur pharmaceutique est à nouveau le secteur le plus attractif cette année même si aucune entreprise du secteur pharmaceutique ne se retrouve dans le top 3 cette année. L'année dernière, la première place avait été prise par le secteur des médias. Les nombreux problèmes auxquels le secteur pharmaceutique est confronté n'entrent pas en ligne de compte. Il faut dire aussi que les autres secteurs sont confrontés aux mêmes problèmes.

De Nul est (après Janssen Pharmaceutica) la deuxième entreprise dans l'histoire du Randstad Award à avoir réussi à prendre sa propre succession en tant qu'employeur le plus attractif. L'entreprise a gagné 6 points alors que les scores en moyenne étaient en train de baisser. La différence avec la moyenne générale en ce qui concerne l'attractivité est de 31%. Seul Janssen Pharmaceutica avait fait mieux en 2006. La nouvelle victoire de Jan De Nul s'explique pour une grande partie par l'importance croissante du critère « sécurité d'emploi ». L'entreprise a réussi, malgré la crise, son pari de continuer à engager des collaborateurs pendant toute l'année.

Ci-joint le top 10 des employeurs les plus attractifs :

Jan De Nul
Deme (Dredging International)
Evonik Degussa

Pfizer
VRT
GSK
Janssen Pharmaceutica
PWC
Schering Plough
Techspace Aero

Aperçu des vainqueurs du Randstad Award :

2001 : IBM
2002 : Janssen Pharmaceutica
2003: Pfizer
2004: GSK
2005: Bayer
2006: Janssen Pharmaceutica
2007: Janssen Pharmaceutica
2008: GSK et Techspace Aero
2009: Jan De Nul
2010: Jan De Nul

Le spécialiste des ressources humaines Randstad (recrutement et sélection, outplacement, formations, agences in-house, projets en ressources humaines, secrétariat social, détachement, consultance, titres-services) est le plus grand employeur de Belgique. Chaque semaine, l'entreprise met en moyenne 30 025 personnes au travail auprès de 17.750 clients différents. L'entreprise, leader belge dans le domaine de l'intérim, de l'outplacement et des titres-service, compte 1 325 collaborateurs et possède 258 agences réparties dans le pays. En 2009, Randstad a réalisé en Belgique et au Luxembourg un chiffre d'affaires dépassant les 850 millions d'euros.

Des employeurs attractifs en pole position pour des
temps meilleurs ?

Pieter Timmermans
Directeur général FEB

le 4 mars 2010

NIVEAU MACRO : l'image des employeurs



“Some see private enterprise as a predatory tiger to be shot, others as a cow to be milked, but few are those who see it as a healthy horse pulling a sturdy wagon.”

Winston Churchill

NIVEAU MACRO : l'image des employeurs



“Les employeurs profitent de la crise pour licencier”

**“Pas de réductions de charges
sans garanties d'emploi”**

**“La déduction des intérêts notionnels est un cadeau fait aux
entreprises”**



“Les employeurs profitent de la crise pour licencier”

BRUCUSSEF
ONDERZOEK

DE NAAKTE WAARHEID ACHTER
210 AANGEKONDIGDE HERSTRUCTURERINGEN

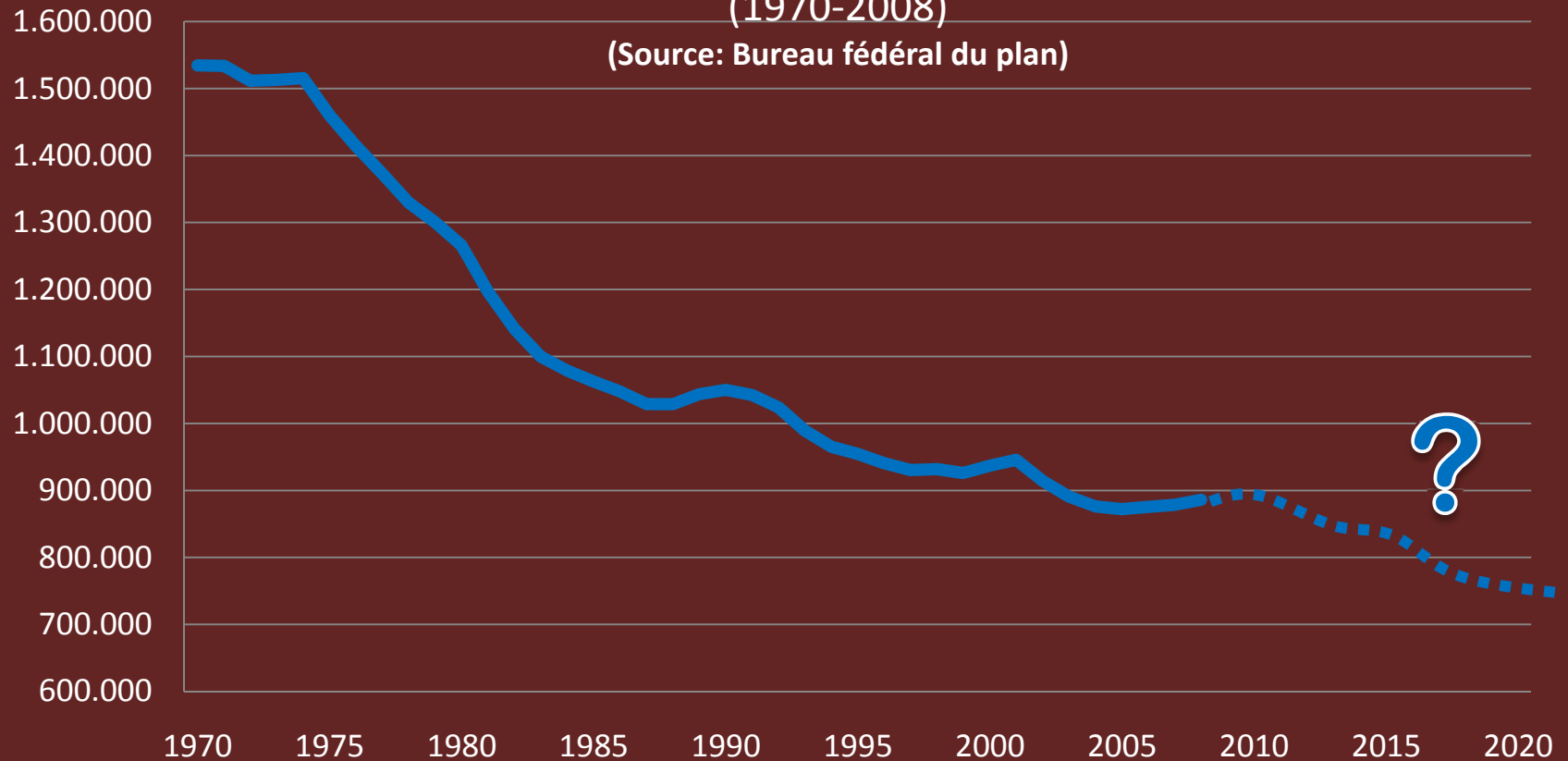
**WINST
MAKEN
MAAR TOCH
ONTSLAAN:**

9 OP 10 MAAL EEN DAAD VAN GOED BESTUUR

Vacature, 9 février 2010

**“Pas de réductions de charges
sans garanties d'emploi”**

**Evolution de l'emploi dans le secteur secondaire en Belgique
(1970-2008)**



“La déduction des intérêts notionnels est un cadeau fait aux entreprises”

Raken aan notionele intrestaftrek werkt **averechts**

Bedrijven die winst maken en mensen afdanken niet meer laten genieten van notionele intrestaftrek, is een slecht idee

De notionele intrestaftrek werd destijds in het leven geroepen om buitenlandse investeerders aan te trekken, ondernemingen kapitaalcrachtiger te maken, en coördinatiecentra bij het einde van hun licentie aan te moedigen in België te blijven en hun geldstromen in België te behouden. Het is een maatregel die België weer op de fiscale landkaart heeft gezet. Nu deze maatregel afhankelijk maken van tewerkstelling zou bijzonder slecht zijn voor de reputatie van ons land.

Met name hechten buitenlandse investeerders en multinationale groepen veel belang aan rechtszekerheid. Concurrerende landen zoals Ierland, Nederland, Zwitserland en Luxemburg veranderen de wetgeving niet om de haverklap, buitenlandse investeerders en multinationale groepen

Herwig Joosten

- Schreef deze bijdrage met **Werner Huygen**. Beiden zijn venoot bij Ernst & Young Tax Consultants.
- **Merkt op** dat investeerders niet houden van wetgeving die om de haverklap verandert.
- **Raadt aan** de eenvoudige maatregel te behouden.

weten dat het fiscale investeringsklimaat in deze landen stabiel is. België heeft in het verleden al ettelijke malen zijn wetgeving gewijzigd en steeds heeft het daarmee zijn reputatie als land dat rechtszekerheid zou bieden, geschaad. Een negatieve wijziging van de maatregel zal een nog slechter effect hebben dan vorige wijzigingen, omdat het begrip 'notionele intrestaftrek' internationale uitstraling heeft en zeer goed bekend is bij internationale bedrijven.

De Nederlandse, Luxemburgse en Zwitserse diensten die investeringen in hun land promoten, ervaren de notionele intrestaftrek als een competitief instrument, en zullen die wijziging manifest gebruiken om aan te tonen dat België weerom zijn wetgeving wijzigt en dat bedrijven die zich in België vestigen omwille van een of andere attractieve maatregel, daar wellicht in de toekomst een tol voor betalen.



**Les entrepreneurs sont
le moteur de la prospérité.
Pourquoi les freiner ?
Laissez-nous entreprendre!**

 **26130**
entrepreneurs
ont déjà signé la pétition

Une campagne d'image des
organisations belges
d'employeurs

Importance d'une image forte de l'employeur

- Pénurie structurelle sur le marché du travail :
Le réservoir de main-d'œuvre dans lequel nous puisons tous est de plus en plus réduit !



- Sur le marché du travail du futur, le travailleur sera mobile (flexisécurité) !

Quelques astuces...

- Informez-vous de la manière dont les travailleurs (potentiels) perçoivent votre entreprise
- Suivez de près l'évolution du marché du travail et menez une politique moderne en matière de ressources humaines
- Ne ratez aucune occasion de communiquer (en interne ou vers l'extérieur) sur les points forts de votre entreprise
- Soyez ouvert au débat, mais veillez à ce que ce soit le 'dirigeant d'entreprise' qui dirige effectivement l'entreprise



La FEB félicite vivement le lauréat du
Randstad Award 2010 !

